

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 9 novembre 2023 – Salle Polyvalente Libération

---

16 habitants présents

#### Conseil de quartier :

Jessica Clauzel et Raymonde Martineau, Animatrices

#### Élus :

Christèle Morin, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts

Thierry Lesauvage, Vice-Président CARO, Climat, Transition écologique, Aménagement du Territoire, Mobilités

#### Services Municipaux :

David Bodin, Directeur Général Adjoint des Services à la Population

Emmanuel Dias, Directeur Citoyenneté et Action Sociale

Matthieu Tardy, Responsable Pôle Infrastructures Voirie

Maité Duplant, Agent Citoyenneté

En ouverture de séance, Raymonde MARTINEAU remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- Circulation avenue du Pont Neuf
- Travaux de l'usine NDC Foundry
- Tri des bio-déchets
- Questions des habitants et échanges avec les élus

#### Circulation avenue du Pont Neuf:

L'animatrice de quartier fait part du mécontentement d'une partie des habitants de Libération depuis la mise en place de la coupure de circulation de l'avenue du Pont Neuf, qui les oblige à emprunter l'avenue Bachelard pour rejoindre La Vacherie et l'avenue d'Aigrefeuille.

De plus, le sens interdit positionné en milieu d'avenue oblige les poids-lourds à faire demi-tour au niveau de la rue Albert Camus, qui est trop étroite pour ce type de manœuvre.

Christèle MORIN rappelle que les précédents aménagements n'avaient pas permis de résoudre le problème et que cette modification de circulation a été réalisée à la demande des habitants et du Conseil de quartier afin d'alléger le flux de véhicules et de redonner au quartier un caractère plus résidentiel.

Il est proposé de repenser le dispositif en interdisant la circulation uniquement aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et de positionner une signalétique dès l'entrée de l'avenue.

## Travaux de l'usine NDC Foundry :

Les animatrices informent les habitants que des travaux ont été à nouveau annoncés par NDC Foundry, qui devraient permettre de diminuer les nuisances ressenties par les riverains (poussières, bruits, etc). Christèle MORIN confirme que le permis délivré à l'entreprise pour qu'elle réalise des travaux a été prolongé et que la direction lui a écrit pour confirmer leur réalisation en 2024. La mairie sera vigilante sur cet engagement.

## Mise en place du tri des bio-déchets

Thierry Lesauvage présente les modalités de mise en place du tri des bio-déchets, qui représentent un tiers de notre poubelle grise. Cette part de nos ordures ménagères résiduelles peut être valorisée par le compostage et un retour au sol. Au 1er janvier 2024, la loi oblige les collectivités à offrir à leurs habitants une solution de tri et de valorisation des biodéchets.

Les habitants disposent de 3 possibilités : un composteur individuel, à installer dans son jardin, des points d'apport volontaire qui vont être positionnés près des bacs à verre, et des composteurs partagés. Pour Libération ils sont situés sur le parking de l'école. La Communauté d'Agglomération distribue gratuitement les composteurs individuels et les bio-seaux.

Les habitants présents confirment être déjà majoritairement équipés de composteurs individuels dans leurs jardins.

En raison de cette nouvelle organisation, le ramassage des déchets se fera tous les 15 jours à partir de janvier, excepté l'été où il sera hebdomadaire (de juin à septembre).

## Questions diverses :

La remise en service de l'éclairage de la place Marcel Pagnol est programmée et le chantier devrait débuter prochainement

L'animatrice de quartier fait part d'une problématique de prolifération de chats errants et de rats à Libération. Concernant les chats, Christèle MORIN indique que la SPA ou les autres associations pouvant les recueillir sont saturées et qu'elles ne reçoivent plus d'animaux. La mairie ne dispose malheureusement pas d'une autre solution. Concernant les rats, une opération de dératisation va être demandée sur tout le quartier, mais les agents ne peuvent intervenir que sur le domaine public. C'est pourquoi Christèle Morin rappelle que la Mairie distribue gratuitement du raticide aux habitants qui le souhaitent.

Un habitant de l'avenue d'Aigrefeuille signale des inondations sur son terrain et demande le nettoyage des fossés le long de la route.

Un riverain de la Vacherie informe que le stationnement est problématique sur le parking à l'angle de la rue et du quéreau de la Vacherie. Il demande également le positionnement d'une place PMR ; Matthieu Tardy confirme qu'il n'est pas possible pour le moment de marquer une place PMR, le revêtement ne le permettant pas, mais qu'une réflexion est en cours sur le réaménagement de tout cet espace.

Une habitante de la rue des Plainauds explique que le stationnement latéral à la chaussée est trop long et oblige les véhicules à se mettre en biais sur la route au cédez-le-passage. Christèle Morin et Matthieu Tardy vont solliciter les services de la mairie pour raccourcir le stationnement.

Les habitants du quéreau de la Vacherie expliquent que le grillage fermant le passage des voies ferrées a encore été coupé. La mairie va se mettre en relation avec la SNCF.



Une riveraine de l'avenue Fuller déplore que la fibre ne soit pas encore déployée intégralement. Christèle Morin indique que c'est Orange qui s'occupe de ce déploiement et non la mairie, et qu'ils sont les seuls habilités à prolonger le réseau dans les rues encore non desservies.

Enfin, les animatrices constatent que les services diminuent dans le quartier, qu'il n'y a pas de boîte aux lettres ou de distributeur de billets, et plus de marchands de journaux ou de café.

Pour **toute demande individuelle concernant votre quartier**,  
le **Service Proximité** de la Mairie est à votre écoute au **05 46 82 65 65**.

